



Communiqué

NON A LA CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

L'intervention militaire israélienne a déjà fait plus de 1250 morts dont des centaines de femmes, de vieillards, d'enfants, des milliers de blessés, des destructions massives qui rendent la vie à Gaza impossible, alors qu'elle était déjà terriblement difficile en raison du blocus.

En France comme dans de très nombreux pays, un vaste mouvement d'indignation et de solidarité se déploie, y compris en Israël, où les Refuzniks, soldats qui refusent d'être complices de ces crimes. Le MRAP salue leur courage.

Le gouvernement français, quant à lui, s'obstine à soutenir cette politique criminelle du gouvernement israélien, usant d'arguments qui visent l'amalgame entre l'antisémitisme et l'expression de la solidarité au peuple palestinien.

- Par ses trois interdictions de manifestations, il stigmatise la solidarité au peuple palestinien.
- Par la poursuite judiciaire d'Alain Pojolat du NPA, il la criminalise.

La très grande majorité des manifestants ne sont pas antisémites et sont porteurs de messages de paix et de justice.

Le MRAP a toujours condamné avec la plus extrême rigueur tout propos ou acte antisémite.

Il condamne également la criminalisation de la solidarité et exprime notamment toute sa solidarité avec Alain Pojolat du NPA qui a déposé et négocié les parcours de deux manifestations finalement interdites.

Il exige l'arrêt des poursuites et le respect du droit d'expression et de manifestation.

Par notre participation massive, digne, respectueuse samedi 2 août, nous manifesterons notre soutien à la Palestine, pour notre droit à manifester, pour le soutien à Alain Pojolat

Paris, le 30 juillet 2014